



COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE

**Session du Comité consultatif public mixte n° 96-02
Le 20 juin 1996**

Compte rendu sommaire

Les membres du Comité consultatif public mixte (CCPM) de la Commission de coopération environnementale (CCE) se sont réunis le 20 juin 1996 à Montréal, au Canada, pour y tenir une session ordinaire. L'ordre du jour et la liste des participants figurent respectivement aux annexes A et B.

COMPTE RENDU DU PRÉSIDENT DU CCPM

Dans son compte rendu, le président fait part aux membres du CCPM de la planification et de l'organisation des deux séances publiques préparatoires régionales à la session régulière du Conseil qui aura lieu les 1^{er} et 2 août 1996 à Toronto. Les réunions publiques régionales se tiendront le 21 juin à Montréal et le 19 juillet à San Diego.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SESSION N° 96-02 (20 juin 1996)

L'ordre du jour est modifié. Le président informe les membres du CCPM qu'une session à huis clos se tiendra de 12 h 30 à 13 h 30; il y sera question du dossier de Cozumel. Il précise que le Programme et le budget 1997 de la Commission seront discutés lors de la prochaine session ordinaire du CCPM, le 18 juillet à San Diego.

ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA SESSION N° 96-01 (7 et 8 mars 1996)

Le compte rendu de la session n° 96-01 a été adopté le 18 avril dernier à la suite d'une note de service transmise aux membres du CCPM (le 4 avril).

COMPTE RENDU DU DIRECTEUR EXÉCUTIF

Dans son compte rendu, le directeur exécutif du Secrétariat de la CCE mentionne aux membres du CCPM les principaux dossiers en cours à la Commission :

- La préparation de la session ordinaire du Conseil des 1^{er} et 2 août à Toronto. Le directeur exécutif invite les membres du CCPM à faire des recommandations sur le contenu du programme ministériel, s'il y a lieu.

- La mise en oeuvre des projets du Programme 1996. Le grand intérêt manifesté par le public envers le Fonds nord-américain pour la coopération environnementale (FNACE). À ce sujet, le directeur exécutif rappelle que le choix des organismes qui recevront des subventions revient aux membres du Comité de sélection du FNACE et que le Secrétariat ne participe pas au processus de décision.
- La proposition du Secrétariat aux Parties concernant le Programme et le budget de 1997 est en voie de préparation. Le Secrétariat attend des suggestions de la part des trois gouvernements à ce sujet. Dès que ce document sera prêt, le Secrétariat en transmettra un exemplaire au CCPM afin de lui permettre de donner son avis.

Suivi : Parties / Secrétariat

PLANIFICATION DES SÉANCES PUBLIQUES PRÉPARATOIRES DIRIGÉES PAR LE CCPM

Le président du Comité rend compte de la planification et de l'organisation des séances publiques régionales de Montréal et de San Diego, en indiquant qu'il les présidera. À la suite de ces séances et de celle que le Conseil tiendra en présence du public à Toronto, le CCPM établira un rapport final qui sera transmis au Conseil et diffusé dans le public. On rappelle qu'un budget de 15 000 \$ US a été alloué pour aider les organismes non gouvernementaux à assister à ces séances. Des organismes désignés par les trois gouvernements ont été chargés de recommander les ONG qui devraient recevoir une telle aide financière.

Les chargées de projets qui ont participé à la préparation des documents de discussions sur les quatre sujets qui feront l'objet de présentations lors des séances publiques régionales présentent ces documents aux membres du CCPM.

Au sujet de la question de la réduction des risques que les contaminants de l'environnement font courir à la santé humaine en Amérique du Nord, les membres du Comité recommandent d'aborder spécifiquement la question des polluants atmosphériques et des conséquences sur la santé humaine. Il est également discuté de la question des liens entre la dose des récepteurs et la perturbation des endocrines.

Quant au point sur la conservation de la biodiversité en Amérique du Nord, on suggère de souligner les efforts des trois pays membres de l'ALÉNA dans ce domaine et de mettre l'accent sur la coopération régionale. Tout aussi importantes sont les questions relatives aux oiseaux migrateurs et aux régions qui doivent être intégrées à un réseau biogéographique, aux cartes des écorégions, ainsi qu'à la coopération dans les domaines des écosystèmes marins et de la distribution des terres.

En ce qui concerne le renforcement des liens environnementaux et économiques en Amérique du Nord, on rappelle que des études à ce sujet ont déjà été menées ailleurs dans le monde et que leurs résultats sont fort valables et applicables en Amérique du Nord.

Pour ce qui est de l'exposé concernant la participation du public aux activités de la CCE, il fera ressortir la volonté de la CCE d'intéresser le public à l'élaboration du Programme de travail de même que la nécessité d'élaborer des paramètres permettant d'entreprendre une telle démarche.

Il est entendu que ces documents devront servir de base de discussion et non à imposer le point de vue des membres du CCPM ou de la Commission. L'objectif des discussions avec le public est d'insister sur les possibilités de coopération entre les trois pays membres de l'ALÉNA et de définir clairement en quoi consiste le mandat de la CCE.

En dernier lieu, le président du CCPM informe les membres que les représentants suppléants ont approuvé un budget total de 111 900 \$ US pour la tenue des séances publiques régionales. Ce budget sera imputé au poste budgétaire du Conseil.

SUIVI DU PROGRAMME ANNUEL DE 1996

Les chargés de projets du Secrétariat de la Commission présentent aux membres du CCPM l'état d'avancement de certains de leurs dossiers.

Au sujet du projet sur les répercussions environnementales de l'ALÉNA, le Secrétariat fait un compte rendu de la réunion de spécialistes qui a eut lieu à La Jolla, en Californie, au mois d'avril dernier. Un rapport est en voie de préparation à la suite de cette réunion; il sera transmis aux membres du Comité dès sa publication. On suggère que le contenu de ce rapport fasse ressortir les objectifs à long terme de l'ALÉNA tout en tenant compte de l'évolution économique des trois pays.

Le question du renforcement des capacités est commune à trois projets : l'éducation et la formation en matière d'environnement; le renforcement des capacités de gestion de l'environnement; et la coopération dans le domaine de la prévention de la pollution.

Pour ce qui est du premier projet, soit celui de l'éducation et de la formation en matière d'environnement, la première phase consistera à mettre à la disposition du public un rapport à l'automne. Ce document mettra l'accent sur la demande pour ce genre de services au sein des industries de transformation du Mexique, ainsi que sur l'échange d'information sur l'éducation environnemental en Amérique du Nord. Il y sera également question du problème que posent l'accréditation et la reconnaissance professionnelle des spécialistes de l'environnement au Mexique.

Le deuxième projet, concernant le renforcement des capacités de gestion dans l'État de Guanajuato, a pour principaux objectifs de promouvoir la participation de la population locale, ainsi que celle, de façon active, des groupes non gouvernementaux, à des programmes visant à améliorer la qualité et la gestion des services environnementaux à l'échelon étatique au Mexique. Ce projet vise en outre à trouver des mécanismes financiers pour l'assainissement du Río Turbio.

Le projet relatif à la coopération dans le domaine de la prévention de la pollution est destiné, quant à lui, à promouvoir l'adoption de techniques, de technologies et de programmes de prévention de la pollution au sein des petites et moyennes entreprises dans les trois pays. Dans le cadre de ce projet, la CCE a organisé, au mois d'avril 1996, un cours de formation par satellite à l'intention de 400 membre du personnel de petites et moyennes entreprises du Mexique. De plus, un protocole d'entente sera proposé à la session ordinaire du Conseil, au mois d'août, afin de créer un fonds dont l'objectif sera de promouvoir l'instauration de mécanismes financiers pour soutenir les activités de prévention de la pollution au sein des petites et moyennes entreprises. La mise en oeuvre de ce projet pilote au Mexique sera utilisé pour établir des activités semblables aux États-Unis et au Canada.

Les questions atmosphériques sont traitées dans le cadre du projet relatif à la modélisation et l'évaluation de la qualité de l'air en Amérique du Nord. Le principal objectif de ce projet est de développer à long terme des programmes de coopération de gestion et d'évaluation de la qualité de l'air en Amérique du Nord par l'entremise 1) de la promotion de la collecte et de l'échange de données pertinentes et 2) du développement et de l'application de modèles appropriés.

Quant au projet sur la gestion rationnelle des produits chimiques, il vise à mettre en application la résolution n° 95-5 que le Conseil a adoptée l'année dernière, laquelle établit que les BPC, le DDT, le chlordane et le mercure, constituent une catégorie de substances pour laquelle un plan d'action régional doit être élaboré avant le 15 décembre 1996.

PLANIFICATION DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL

Le Comité discute brièvement du programme provisoire et de l'ordre du jour de la séance du Conseil qui aura lieu les 1^{er} et 2 août à Toronto, au Canada.

On indique que le Programme et le budget de 1997 de la CCE seront discutés à la séance ministérielle à huis clos du 2 août afin que les ministres puissent tenir compte des commentaires qu'aura formulés le public au cours la séance publique du 1^{er} août.

Le Secrétariat informe les membres du CCPM que la question de la coopération en matière d'application de la législation environnementale est à l'ordre du jour de la séance ministérielle, et que trois groupes intergouvernementaux (un groupe de travail sur la coopération législative, un groupe de travail sur le rapport annuel et un groupe de travail sur la faune et la flore) s'emploient actuellement à élaborer des initiatives communes en cette matière.

Le président du CCPM indique qu'il compte participer à la séance à huis clos du 2 août lorsque les ministres discuteront des points 8 et 9, intitulés respectivement « Participation du public : conclusions préliminaires et suivi » et « Programme et budget de 1997 ».

Action: CCPM

DOSSIER FACTUEL AU SUJET DE COZUMEL

Le CCPM et le Secrétariat de la Commission discutent à huis clos de la lettre d'opinion du Secrétariat transmise aux ministres, laquelle suggère de préparer un « dossier factuel » en réponse à une pétition de citoyens alléguant une omission d'assurer l'application efficace des lois environnementales lors du processus d'approbation d'un projet d'installations portuaires à Cozumel, au Mexique.

La décision de tenir cette séance à huis clos est régie par l'article 2 de l'Annexe A : Normes de conduite, confidentialité et voyages officiels des Règles de procédures du CCPM, lequel dispose que « les membres du CCPM évitent de divulguer publiquement tout renseignement qu'ils reçoivent en leur qualité officielle soit d'une Partie, soit du Conseil, soit du Secrétariat, soit d'un simple particulier lorsque cette entité indique que ledit renseignement possède un caractère confidentiel ou exclusif ».

Suivi : Conseil

FONDS NORD-AMÉRICAIN POUR LA COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE

La coordonnatrice du Fonds nord américain pour la coopération environnementale (FNACE) informe les membres du CCPM que le FNACE a reçu plus de 400 demandes de subvention. Le Comité de sélection est maintenant sur le point de déterminer quels organismes devraient présenter une proposition complète.

Les membres du CCPM soulignent qu'il faut s'assurer que chaque projet subventionné dispose de suffisamment de ressources pour procéder à une évaluation finale. Le CCPM rappelle qu'il a le mandat d'évaluer le rendement du Fonds au cours de ses deux premières années d'activité.

En terminant, on souligne que le FNACE peut accepter et solliciter des ressources financières supplémentaires pour augmenter le capital du Fonds, ce à quoi certains administrateurs du Fonds et le Secrétariat se préparent à mettre en oeuvre.

Action: FNACE

PLANIFICATION DE LA RÉUNION AVEC LA *BORDER ENVIRONMENT COOPERATION COMMISSION*

Les membres du CCPM approuvent le projet d'ordre du jour ci-après de la réunion informelle avec la *Border Environment Cooperation Commission* (BECC), le 18 juillet prochain à San Diego :

- Mot de bienvenue et observations préliminaires du président du CCPM, M. Jonathan Plaut.
- Présentation du représentant de la BECC, M. Jorge Bustamante.
- Présentation des co-présidents du Conseil consultatif de la BECC, M^{me} Sandra Ferniza et M. Oscar Romo.
- Résumé des projets en cours à la BECC.
- Résumé des projets en cours à la CCE.
- Échange entre les participants.

Suivi :**CCPM****PRÉSENTATION DU TEXAS GENERAL LAND OFFICE**

Le commissaire adjoint aux relations fédérales du *Texas General Land Office*, M. Tyrus Fain, présente aux membres du CCPM le projet intitulé *Transboundary Resource Inventory Project* (TRIP). Ce projet de dimension régionale a pour objectif de mesurer, de cartographier et de rendre disponibles sur Internet, au moyen d'un système d'information géographique (SIG), les ressources que partagent les États-Unis et le Mexique dans leur zone frontalière. On porte une attention particulière à des ressources naturelles comme les bassins atmosphériques, les aquifères, les eaux de surface, les hydrocarbures, les écosystèmes et les ressources renouvelables. Des photographies aériennes, une carte numérisée et un SIG représentent d'importantes ressources transfrontalières, des écosystèmes et des régions où l'interaction transfrontalière est intense en matière de santé publique, de transport, de mouvements de population et d'activité économique.

À la fin de l'exposé, on soulève la nécessité de rendre les données atmosphériques compatibles afin d'évaluer efficacement la qualité de l'air de chaque côté de la frontière.

Action: Conseil**AUTRES QUESTIONS**

Afin de faciliter l'échange d'informations entre les membres du CCPM et le Secrétariat, ce dernier soumettra, lors de la prochaine session ordinaire du Comité, un document de référence permettant de transmettre et d'assurer le suivi efficacement des communications entre les deux organes.

En terminant, le président informe les membres du CCPM que le Rapport annuel 1995 de la CCE devrait être disponible sous peu.

Suivi :**Secrétariat****PROCHAINES SESSIONS**

Les prochaines activités publiques du CCPM se tiendront aux dates suivantes :

- Session ordinaire du CCPM : le 18 juillet à San Diego
- Séance régionale préparatoire : le 19 juillet à San Diego
- Séance publique du Conseil : le 1^{er} août à Toronto
- Session ordinaire du CCPM : le 2 août à Toronto

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 16 h 00, le 20 juin 1996.

Rédigé par Manon Pepin
Le 1^{er} juillet 1996

SESSION DU COMITÉ CONSULTATIF PUBLIC MIXTE N° 96-02

Le 20 juin 1996 à Montréal

Secrétariat de la CCE, Salle du Conseil
393, St-Jacques Ouest, Montreal, Québec, Canada
Téléphone: (514) 350-4300 Télécopieur: (514) 350-4314
Courrier électronique: www.ccemtl.org

Agenda

- 8 h 30 Mot de bienvenue et observations préliminaires présentés par le Président
- 8 h 45 Adoption de l'ordre du jour
Adoption du compte rendu de la session N° 96-01 (7 et 8 mars 1996)
- 9 h 00 Compte rendu du directeur exécutif
- 9 h 15 Planification des réunions publiques préparatoires du CCPM
- Documents de discussion: Chargées de projet
 - Procédure des réunions
 - Budget
- 10 h 00 Suivi du Programme annuel de 1996
- Répercussions environnementales de l'ALÉNA: Sarah Richardson
 - Renforcement des capacités: Hernando Guerrero
 - Air et Gestion rationnelle des produits chimiques: Lisa Nichols
- 11 h 00 Planification: Session régulière du Conseil
- Programme
 - Présentation de l'agenda provisoire annoté: Janine Ferretti
- 12 h 00 Session à huis clos: Dossier factuel au sujet de Cozumel
- 13 h 00 Déjeuner
Salle du CCPM
- 14 h 00 Fonds nord-américain pour la coopération environnementale (FNACE)
- Présentation: Janice Astbury
- 14 h 30 Planification de la réunion avec la *Border Environment Cooperation Commission*
- Agenda / Contenu
- 15 h 00 Présentation de Tyrus Fain: Projet d'inventaire transfrontalier
- 15 h 15 Autres questions
- 15 h 30 Fin de la session régulière

COMITÉ CONSULTATIF PUBLIC MIXTE SESSION N° 96-02

Jeudi, le 20 juin à Montréal

Liste des participants

Membres:

Canada

Michael Cloghesy

Louise Comeau

Mexico

Francisco Barnes

Guillermo Barroso

Jorge Bustamante

Maria Cristina Castro

Ivan Restrepo

United States

Peter Berle

Jon Plaut (Président)

Jean Richardson

John Wirth

Personnel du Secrétariat de la CCE:

Victor Lichtinger

Janine Ferretti

Greg Block

Janice Astbury

Hernando Guerrero

Manon Pepin

Marc Paquin

Irene Pisanty

Lisa Nichols

Sarah Richardson

Rachel Vincent

Observateurs:

Rita Cerutti

Environnement Canada

Abby Curkett

Consultante

Raul Deju

Membre du Comité consultatif national des États Unis

Tyrus Fain

Texas General Land Office

Adam Greene

United States Council for International Business

Lena Nirk

US EPA

Dan Torrez

Bureau de Dan Morales